

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 30 (1942)

**Heft:** 612

**Artikel:** Service complémentaire civil féminin

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-264458>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



*Si vous n'avez pas été encore atteint par la collecte à domicile pour le*

## **Don National**

(Collecte pour 1942)

*Souscrivez au compte de chèques postaux*

**N° I. 303.**

*(Comité genevois)*

Combien de consommateurs, s'ils se rendraient compte de la majoration que subissent les prix, et de l'intérêt énorme que le vendeur exige de son argent, ne renonceraient-ils pas à de telles acquisitions ! Il faut vraiment la pression d'une nécessité absolue et prouvée pour accepter de pareilles conditions !

Cette majoration de prix serait peut-être supportable si la vente à tempérament ne présentait pas encore une particularité qui la rend très dangereuse pour l'acheteur. Comme nous l'avons montré par les exemples concrets ci-dessus, en cas de défaut de paiement, le vendeur peut, en vertu d'une réserve de propriété qu'il fait au moment du contrat, reprendre la marchandise livrée. Or, la plupart des acquireurs ne se rendent pas compte qu'ils n'ont aucun droit à faire valoir sur l'objet déjà en partie payé, car la mentalité populaire confond volontiers les notions de possession et de propriété. Aussi ne connaissent-ils pas les conséquences probables d'un retard dans l'exécution des engagements pris, retard dû généralement à des facteurs indépendants de leur volonté (tels que maladie, chômage, mauvaises affaires, etc.) plus qu'à du mauvais vouloir.

Ces difficultés dans le paiement des achats se produisent assez souvent, puisque 35 des 45 acheteurs que j'ai interrogés au cours de mon enquête se sont trouvés dans l'embarras à cause d'achats à tempérament, et que, en moyenne, le 3-4 % des ventes par acomptes se terminent par la reprise de l'objet, ce qui représente pour l'acquéreur l'échec complet et définitif de l'opération effectuée. Combien de personnes n'ajoute pas entendu soupirer : « Ah ! si j'avais su... je n'aurais jamais acheté à tempérament ! »

Il existe même certains vendeurs qui spéculent sur l'insolvenabilité de leur client, l'aggravant au besoin en lui accordant de longs délais de crédit, et qui réalisent ensuite des bénéfices en reprenant leur marchandise. Preuve en soit l'exemple suivant : une machine à coudre de 400 fr. est vendue par acomptes. L'acheteur paie 240 fr. puis devient insolvable, de sorte que la machine est reprise. Du fait qu'elle a été utilisée pendant un an, les frais de réparation s'élèveront à 40 fr. environ. De plus, l'instrument aura perdu, au bout d'une année environ 20 % de sa valeur et ne

vaudra plus que 320 fr. prix auquel elle est revendue. Le vendeur a donc reçu

Prix de la 1<sup>e</sup> vente . . . . . Fr. 240.—

moins frais de réparation . . . . . 40.—

Fr. 200.—

plus prix de la 2<sup>e</sup> vente . . . . . Fr. 320.—

Total : Fr. 520.—

et comme le prix réel de la machine à coudre était de 400 fr., le gain supplémentaire réalisée par le commerçant, grâce à la reprise, s'élève à 120 fr. On comprendra que ce procédé représente des avantages sérieux pour lui (surtout s'il se spécialise dans ce genre de ventes) et qu'il pratique la vente à tempérament dans un but qui est souvent autre que de la pure philanthropie !

Quant à l'acheteur, à côté de quelques avantages réels qui ne justifient cependant pas l'usage de la vente par acomptes (tels que la possibilité de jouir immédiatement de l'objet désiré), il subit son influence néfaste. Le sens de ses responsabilités diminue, le goût de l'effort nécessaire par l'épargne se perd, le désir de luxe s'installe sans la contrepartie indispensable d'un effort d'acquisition, et l'esprit de jouissance se développe au détriment de la santé morale et de la vraie satisfaction.

Il n'est donc pas difficile de conclure que la vente à tempérament est un danger pour ceux qui l'utilisent, et qu'il est urgent de rechercher des remèdes efficaces à cette plaie sociale. Ceci fera l'objet d'un prochain article.

V. D. G.

### La XII<sup>e</sup> "Journée d'éducation" de Neuchâtel

Due comme les précédentes à l'initiative de Mme Marguerite Evard, organisée par la Commission d'éducation de l'Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses, et appuyée par divers autres groupements, la XII<sup>e</sup> Journée d'Education a eu lieu à Neuchâtel les 27 et 28 février. Thème général : *Préparation paternelle et maternelle des jeunes*. Elle débutait le vendredi soir par une séance publique à laquelle on aurait aimé voir assister un plus grand nombre de parents. C'est eux en effet qu'intéressait très directement la question de l'éducation par la famille des filles à leur tâche de mère et des fils à leur devoir de père ; double face d'un même sujet, magistralement et fort complètement exposé par Mme Hegg-Hoffet, Dr. en philosophie, d'une part ; judicieusement et pratiquement développé de l'autre, par M. J. H. Graz (Lausanne).

La journée du samedi est officiellement ouverte par M. Camille Brandt, le nouveau chef du Département de l'Instruction publique. Dans son discours d'inauguration, celui-ci trace les grandes lignes d'un programme éducatif et re-

### Service complémentaire civil féminin

L'Assemblée annuelle des membres de ce Service a eu lieu à Zurich le 7 mars dernier sous la présidence de Mme Züblin-Spiller. Les différents rapports et conférences concernaient les devoirs de la femme pour la défense nationale, et ses devoirs en tant que mère de famille et maîtresse de maison. Toute ménagère, toute maîtresse de maison doit faire preuve d'initiative pour s'adapter aux difficultés quotidiennes et aux complications du rationnement. Son influence sur son entourage est décisive et doit être positive; son optimisme entraînera les indécis, alors que son pessimisme assombrira tous les siens. Elle évitera un souci parfois exagéré des siens qui l'empêcherait de penser aux autres, d'aider son prochain, de faire largement la part du pauvre et de l'étranger.

De nombreux renseignements ont été donnés au sujet de l'extension des cultures, extension indispensable qui, seule, permettra l'approvisionnement de tout le pays, mais travail énorme et qui ne pourra être mené à bien qu'avec le concours de toute la population, puisque 500.000 hectares doivent être cultivés, et cela le plus rapidement possible, alors qu'en ce début d'année nous n'avons que 31.000 hectares de terres labourables contre 185.000 hectares avant la guerre. Un rapport récapitulatif a été fait sur le travail des services civils féminins cantonaux. Le Service civil féminin du canton de Zurich a réalisé un important travail pour l'aide à l'agriculture ; ses membres ont fourni 3000 journées de travail.

Le service civil féminin du canton d'Argovie a préparé 10.000 paquets de Noël pour ses soldats et a offert 200 layettes aux familles des mobilisés.

Mme Daschinger a recommandé l'aide aux paysannes, car la paysanne aura, cette année, un travail plus important et plus lourd qu'auparavant. Mme Tappolet (Schaffhouse) qui représentera dorénavant les paysannes au comité central, a apporté les recommandations de Mme Daschinger et a fait d'intéressantes remarques.

Le Service auxiliaire féminin de Genève, qui est rattaché au Service complémentaire civil féminin, était représenté par sa présidente et sa secrétaire à cette assemblée générale de Zurich. Voici comment le Comité central a décrété le rôle des Services complémentaires féminins et par conséquent de notre S. A. F. genevois :

« Ce doit être une organisation neutre et souple, capable de s'adapter à tout moment aux besoins du pays. Il ne doit troubler en rien les organisations existantes ou vouloir se charger de tâches que les associations féminines locales ont remplies pour le mieux, parfois depuis des années... Il doit être prêt à combler les vides et à encourager l'esprit de solidarité...»

« Si le Service civil du travail féminin peut être utile à notre pays, il doit encourager l'esprit de camaraderie d'individu à individu, de commune en commune, du Tessin et de la Suisse française jusqu'à la Suisse allemande. Et cela, il le peut, bien qu'il doive nécessairement s'adapter, dans chaque canton, aux besoins locaux. Le Service civil du travail féminin ne veut pas gouverner il veut, au contraire, servir le peuple et la Patrie». Y. M.

vendique nettement l'égalité civique pour la femme. Déclaration accueillie par de vifs applaudissements.

*Préparation aux tâches familiales par l'école.* Tel devait être le point central des travaux du samedi, complément de ceux de la veille. Il pouvait y avoir quelque difficulté pour les conférenciers à traiter un même sujet; difficulté que tous surmontèrent aisément en s'attaquant aux divers aspects du problème, tentant de le résoudre à la lumière de leurs vues personnelles en partant des données de leur expérience.

Dans l'exposé de son sujet : *Joies et devoirs de la maternité*, Mme Evard met toute la chaleur de sa conviction à faire connaître les essais scolaires d'éducation maternelle patiemment poursuivis au cours de sa carrière de professeur. Elle met en relief l'importance du rôle de la femme, de la mère, et souligne la nécessité de créer des écoles pour la formation des mères, ces forces vives de la nation, à l'instar de ce qui se fait pour d'autres professions, puisque cette initiation ne peut plus être reçue au foyer, comme cela se pratiquait autrefois dans les familles nombreuses. Il faut exploiter, canaliser, préciser l'intérêt passionné que l'observation et l'étude du développement physique et intellectuel du bébé est capable de susciter chez les adolescentes. Il importe que la jeune fille d'aujourd'hui, mère de demain, soit mise en contact non seulement avec les devoirs, mais avec les joies de la maternité. Donc préparation de la future mère tout d'abord, mais aussi orientation de l'opinion publique. Ce travail reste la tâche de la Commission d'éducation.

En contre-partie de la conférence de Mme Evard, il appartenait à M. Chevallaz, directeur des Ecoles normales de Lausanne, de parler de l'éducation des jeunes gens en vue de la paternité. En ter-

mes élevés, avec l'autorité et la perspicacité d'un pédagogue qui regarde vivre et entend parler les jeunes, M. Chevallaz analyse finement l'état affectif des garçons de 15 à 18 ans, esquisse en psychologie averti leur attitude à l'égard des jeunes filles, dénonce leur égoïsme qui détermine leur absolue indifférence quant à l'enfant, et souligne leur défiance de toute action moralisatrice. C'est par des moyens indirects qu'ils peuvent être atteints (histoire, littérature, biographies, exemple familial) et c'est presque à leur insu que se fera cette éducation de la paternité, mais il est essentiel, avant tout, d'orienter un tel enseignement vers la vie morale et de veiller à la formation du caractère et de la volonté.

La conférence de M. Pierre Bovet mettait agréablement le point final aux travaux de la journée. Si dans le développement de son sujet le distingué professeur de Genève rejoignit sur plus d'un point les orateurs qui l'ont précédé, il apporte avec toute la compétence et le sérieux voulu la contribution de sa pensée enrichissante. *Adolescents d'aujourd'hui, parents de demain*. Faut-il préparer systématiquement le passage d'un état à l'autre ? Du contact d'êtres différents par l'âge, par le sexe, naissent des sources profondes de conflits. Par là-même des problèmes moraux se posent. Ils seront ceux des parents de demain comme ils sont ceux des adolescents d'aujourd'hui. D'où nécessité d'une préparation en vue

**Papiers Peints**  
**DUMONT**  
19<sup>e</sup> HELVETIQUE

belle, brillante et gaie, comme elle, et voici elle n'était rien de cela, toute dévorée par sa vie intérieure trop intense, elle ne pouvait être celle et elle sentait sa mère déçue. Elle avait trop en l'âme errante de son père, elle n'avait pas assez foi en elle.

Pourtant, un jour,

ses rêves d'amour prirent forme, elle aimait un homme de toutes ses forces, sa vie en prit une couleur inconnue, mais comme elle restait distante, cachant son secret au plus profond d'elle-même, il ne s'en douta pas et en épousa un autre. Ce fut un effondrement, mais personne n'en vit rien, elle enterra sa douleur et continua à vivre comme si de rien n'était.

Autour d'elle, la vie montait, s'épanouissait, les couples se formaient, on s'aimait, on se mariait, les enfants naissaient ; chacun lui faisait part de ses projets et elle, restait seule, avec son beau rêve d'amour brisé, avec son amour stérile ; elle qui avait tant rêvé d'amour...

Et voici que soudain l'amour vint, riche, multiple, jaillissant de toutes parts. Elle qui, refoulant sa peine, avait su se pencher sur les autres, elle devint l'amie et la confidente de tous, les petits bras se tendirent vers elle confiants ; tandis que les adultes la prirent comme témoin de leurs peines et de leurs soucis. Elle connut une maternité ample et féconde, bienfaisante pour tous ceux qui l'approchaient. Avec les tout-petits que les mères jalouses lui prêtaient parcimonieusement, elle connut le ciel. Quand ils devinrent grands, elle devint la tombe où ils déverseront leurs espérances folles et leurs révoltes délivrantes ; jamais elle ne fit la morale, elle était l'amie qui

de soleil et de lumière. Elle était si petite et frêle en face des vastes étendues brûlantes, si ténue en face de la vie large et forte qui veut que l'on soit fort pour l'attaque de front.

Dans la ferme solitaire, elle vivait entre le père, le savant à la longue barbe et aux yeux de rêve, tourmenté d'idéal et d'impossibles recherches, et sa mère, la femme énergique et vive qui les faisait vivre. Entre ces deux pôles, sous le soleil brûlant d'Afrique, craintive, elle dit non à la vie et se réfugia dans le réve.

Et voici qu'en elle s'élabora un monde riche infiniment, un monde coloré et chaud d'où les luttes sont exclues, où la vie est douce, où les paysages s'extaspent et ne vous brûlent plus les yeux, où tout est bon.

Alors dans sa tour, elle rêva d'amour,

elle rêva du grand albatros aux ailes puissantes qui l'emmenait à travers les airs, haut, bien haut au-dessus des nuages, elle parcourait les mondes, libre de toute entrave, elle s'enivrait d'espace et d'air... Un bruit de chaîne, de roue qui tourne, d'eau qui coule, la faisait revenir dans la réalité, une femme remplissait son seuil au puits artésien, une poule caquetait, au loin un chacal glapissait, l'air chaud vibrat dans l'atmosphère bleue, une torpeur planait sur toutes choses, seules les mouches inlassablement bourdonnantes, mises en gaieté par la chaleur et le calme, elles remplissaient l'air de leur tapage énervant.

D'un geste vague, la fillette accroqua dans sa cache favorite les étoigna et se replongea dans sa rêverie, et voici c'était son ami le cheval qui venait la chercher pour quelques folles chevauchées à travers les prairies et les

### Poème en prose Louise

*Sous le ciel bleu de son enfance,  
elle n'avait été qu'une toute petite chose sans  
voix, qu'un petit filet de vie dans le pays éclatant*